

Les aménagements de la place de l'H

Urbanisme. Si passants et commerçants de la place de l'Hôtel-de-Ville sont soulagés par la fin des travaux, beaucoup émettent quelques critiques quant à leur résultat esthétique.

Quelques aménagements ont encore été réalisés cette semaine. Pour autant, la place de l'Hôtel-de-Ville, qui doit être officiellement inaugurée vendredi après-midi, n'est pas tout à fait terminée. Mercredi encore, on s'affairait autour de la fontaine-vasque, dont l'eau n'a toujours pas jailli. Et le manège de chevaux manquait à l'appel, attendant son déménagement depuis la place Jean-Jaurès. Quant aux clôtures de bois protégeant les îlots de végétation,

elles vont rester là le temps de l'enracinement des plantes et arbustes. Elle a été rouverte aux piétons il y a trois semaines. Depuis, les Stéphanois s'approprient peu à peu cet espace relooké, foulant son revêtement de béton clair, s'asseyant sur ses bancs et profitant des deux terrasses de restaurants. L'occasion de leur demander leur avis sur ces aménagements. La plupart expriment leur soulagement, heureux de voir la place enfin libérée de ses engins de chantier et ses barrière-

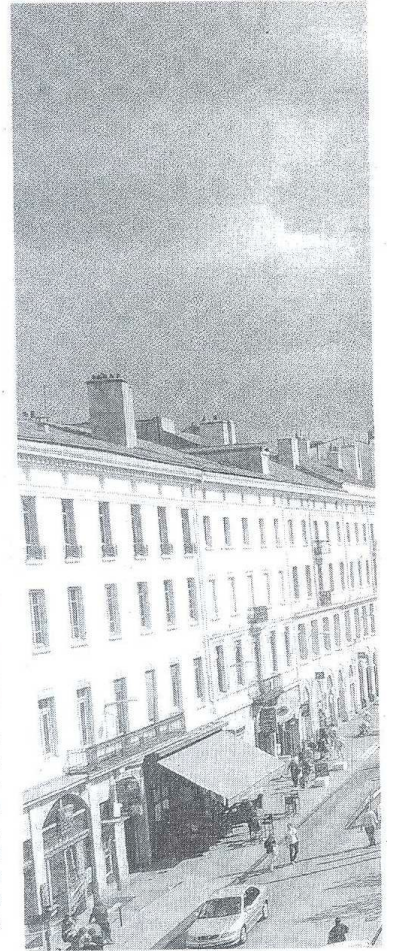
res. « Elle avait bien besoin d'un coup de jeune ! », soulignent plusieurs passants, appréciant d'un regard « l'impression d'espace » laissée par cette vaste esplanade agrémentée de végétation et de mâts. Mais le manque d'équilibre entre verdure et gris clair est également souvent montré du doigt. Pour beaucoup, « il y a trop de béton et pas assez de plantes ».

Une fontaine jugée trop petite

Chez les commerçants, c'est la fontaine qui est au centre de toutes les conversations. Tous ont observé, pendant les travaux, les panneaux d'affichage présentant les dessins des urbanistes du cabinet Obras qui ont planché sur l'aménagement de la place. « Sur les croquis, la fontaine paraissait bien plus grande. Là, on dirait une baignoire ! », s'exclame l'un d'entre eux. Si les différences de niveaux de la place Dorian sont loin de faire l'unanimité, du côté de l'Hôtel-de-Ville, c'est surtout cette fontaine de 12 m sur 4 qui suscite des remarques, tant des commerçants que des

passants. « C'est dommage, elle aurait pu être la pièce maîtresse de la place, puisque, la journée, les mâts lumineux ne sont pas... lumineux », objecte ainsi un sexagénaire stéphanois. Ces lampadaires design, justement, n'ont pas de détracteurs quant à leur esthétique. C'est plutôt leur utilité que certains remettent en cause : « La place de l'Hôtel-de-Ville, où tout est fermé le soir, est une place de journée, contrairement à la place Jean-Jaurès, où sont regroupés plusieurs restaurants qui la font vivre en soirée », rappelle un commerçant. « Alors, ces mâts, il aurait mieux valu les mettre à Jean-Jaurès et rajouter des bancs et de la verdure sur la place de l'Hôtel-de-Ville. » Enfin, beaucoup, commerçants comme piétons, parlent d'argent. La fontaine a en effet coûté 280 000 euros et les 27 mâts 880 000 euros (études et conception comprises). Tous ont été fabriqués par des entreprises locales réunies dans la grappe d'entreprises Métalink. Leur savoir-faire n'est en tout cas pas remis en cause par les personnes que nous avons interrogées. C'est la facture que beaucoup jugent trop salée. ■

Mélina Rigot



■ Peu à peu, les Stéphanois se réapproprient l'espace

Pas au goût de l'opposition non plus

Les critiques de l'opposition quant à cette nouvelle place de l'Hôtel-de-Ville sont acerbes. « Étant donnée la durée du chantier, c'est décevant », lance d'emblée Gaël Perdriau (Union pour l'avenir des Stéphanois). « Compte tenu des millions d'euros dépensés sans compter, on aurait pu faire mieux et pour beaucoup moins cher », ajoute Gilles Artigues (La Voix des Stéphanois), en dénonçant une « série impressionnante d'erreurs urbanistiques » de l'équipe municipale. Et de dérouler la liste des reproches, concernant le béton,

les mâts lumineux, les potences, la fontaine. Ils sont sensiblement les mêmes du côté de Gaël Perdriau. « Depuis plusieurs années, des efforts ont été faits pour donner de la couleur aux façades du centre-ville. Les places Dorian et Hôtel-de-Ville et leurs tons grisâtres nous ramènent en arrière ». Quant aux mâts, « leur coût est excessif vu l'attrait apporté à la place. On va attendre de voir ce qu'ils donneront le soir quand ils seront éclairés... » L'élu n'aura pas à attendre longtemps. Les mâts devraient être mis en lumière ce jeudi soir.

Indemnisation des commerçants : la douche froide

Commerce. Plusieurs commerçants de la place de l'Hôtel-de-Ville ont reçu un courrier leur expliquant qu'ils ne seront pas indemnisés pour le préjudice causé par les travaux.

Leur sourire, suscité par la fin des travaux, n'a été que de courte durée. Les commerçants ont reçu dans la foulée les lettres de la commission d'indemnisation. Et, pour plusieurs d'entre eux, c'était une lettre de refus. Ils pouvaient en effet constituer un dossier de demandes d'indemnisation du préjudice causé par les travaux du Cœur de ville. Des démar-

ches, à réaliser avec l'aide d'un comptable, que tous n'ont pas fait, même parmi les indépendants. « On a envoyé un dossier de 146 pages. On y a perdu du temps, de l'énergie et de l'argent », souffle Cyril Latriève, le gérant de La Mie câline. « Pour rien au final ». Il ne sera pas indemnisé. D'abord parce que la baisse de son chiffre d'affaires ne date pas des travaux. « En fait, le chiffre baisse depuis plusieurs années, depuis que les bornes empêchent l'accès au plateau piéton. Les dimanches et jours fériés, il a même été divisé par deux », s'insurge-t-il en précisant que deux de ses employés n'ont pas été remplacés. Autre raison du refus : « Seule une quasi-impossibilité d'accès à

l'établissement est prise en compte et je suis au-delà des voies du tram alors que les travaux ont eu lieu sur la place... Pourquoi nous avoir fait déposer un dossier alors qu'ils savaient depuis le début qu'on ne serait pas concerné par l'indemnisation ? », s'interroge-t-il. Tout comme le patron du Caracas. « Le fait que je n'ai pas pu avoir de terrasse jusque mi-août n'a rien changé. Ils considèrent que la terrasse ne m'appartient pas puisque c'est de l'espace public. Ils ont donc appliqué le droit strict. Dans ce cas, pourquoi mettre en place une commission ? », s'interroge-t-il. « C'est vrai que nos trottoirs n'ont pas été défoncés. Mais il ne faut pas dire qu'on n'a pas été gênés par

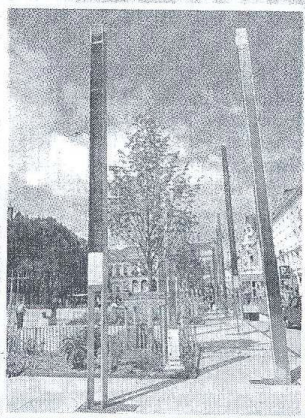
les travaux », ajoute-t-il en montrant une vidéo faite grâce à son téléphone portable, où le bruit des travaux est audible et la poussière visible. Sur la place de l'Hôtel-de-Ville, seul le restaurant Le Glasgow, devant lequel la circulation a été coupée pendant plus d'une semaine, n'a pas essuyé de refus mais ne sait pas encore le montant de l'indemnisation. Sur la place Dorian, qui a rouvert avant l'été, le patron du Dorian avait déposé son dossier fin 2012. Et ne sait toujours pas à quelle hauteur il va être indemnisé... « Les travaux ont commencé en septembre 2011. Mon dossier de demande d'indemnisation concernait donc l'exercice de septembre 2011 à septem-

bre 2012 ». Et, devant la lenteur de la procédure, il a renoncé à redéposer un dossier pour l'exercice 2012-2013. Pourtant, « la perte de chiffre d'affaires est énorme », assure-t-il. Et c'est encore pire à côté, aux Terrasses de Dorian, tenu par son fils. « On sait que l'on sera indemnisé. Un expert-comptable est passé vérifier les documents qu'on avait déjà fournis dans le dossier. Et on n'a toujours pas de réponse. Peut-être courant octobre... », souffle-t-il. « On a maintenu nos établissements grâce à nos trésoreries. Mais, là, je crois que je vais être obligé de céder le commerce. » Désabusé, il est prêt à quitter la place sur laquelle il a pignon sur rue depuis dix-huit ans... ■

Hôtel-de-Ville ne font pas l'unanimité



public, flânant sur la place entre les îlots de végétation et les 27 mats design. Photo Melina Rigot



74 % des internautes n'aiment pas

« Les aménagements de la place de l'Hôtel-de-Ville vous plaisent-ils ? » C'est la question que nous avons posée sur notre site Internet (www.leprogres.fr).

En six jours, 1 059 personnes y ont répondu. Et pour 74 %, la réponse est non.

Et les commentaires laissés par certains reflètent d'ailleurs bien cette tendance. Sur treize commentaires, un seul défend la nouvelle place.

« Béton, béton, béton et béton, comme place Dorian. Serait-on devenu capitale du béton ? », interroge Oscourt, tandis que Chris4243 demande « Où sont les espaces verts ? »

Sirius développe ses arguments : « Les sols manquent de qualité, la fontaine n'est pas à l'échelle de l'espace, plusieurs mâts envahissent la largeur, ils semblent venir tout droit des stocks de la SNCF (et au prix fort : il fallait bien dédommager les architectes après l'échec de la pergola), côté Ouest, la suite de potences a quelque chose de patibulaire. » Il assène en conclusion : « La modernité ne doit pas se confondre avec la sécheresse, ici, on l'oublie trop souvent. Nos élus ne connaissent-ils pas la place des Célestins (à Lyon, ndr) ? »

Avec humour, Vertaucœur rap-

pelle que la communication municipale met en avant « une place où il fait bon flâner » et écrit : « Celui qui flâne place Dorian est complètement dépressif ! »

Le coût du projet revient souvent dans les commentaires, à l'instar de celui d'Odudu : « Autant de temps et d'argent pour ce résultat, c'est décevant ».

Un seul internaute, Armilly, se fait le défenseur de la place, reprenant les arguments des détracteurs un par un. « Dire qu'il y a trop de béton aujourd'hui alors qu'il y a dix fois plus de verdure qu'avant relève de la mauvaise foi.

Je rappelle que nous sommes dans une ville et donc de l'espace « béton » doit nécessairement être conservé pour, notamment, l'organisation de manifestations (chapiteau pour la Fête du livre, scènes pour la Fête de la musique, etc). Ceux qui trouvent la place Dorian moche... hum, comment dire, ils étaient où ces trente dernières années ? Elle n'a jamais été aussi agréable, précisément du fait de la présence de végétation ! », argue-t-il. Avant de conclure : « Personnellement, je trouve que les mats lumineux rendent très bien et rappellent justement le côté design. »

QUESTIONS A MICHEL COYNEL

Premier adjoint au maire

« L'enveloppe initiale est de 250 000 euros pour les commerçants du Cœur de ville »



Photo d'archives

Comment et pourquoi est née la commission d'indemnisation des commerçants ?

Le maire a souhaité qu'on mette en place une commission de règlement amiable pour indemniser les commerçants lésés par les travaux. Elle a été créée en septembre 2011 et le périmètre concerné a été élargi au secteur du parking du Palais-de-Justice en juillet 2012.

Elle réunit un ancien magistrat du tribunal administratif (qui en est le président), un adjoint au maire (moi-même), un représentant de la direction départementale des finances publiques, de la chambre de commerce, de la Chambre de métiers, de la direction

générale de la Ville, de l'ordre des experts-comptables.

Comment statue-t-elle ?

Elle se réunit une première fois pour examiner les dossiers déposés par les commerçants, pour évaluer si la gêne occasionnée par les travaux est recevable et fondée. Chaque commerçant est ensuite informé de la décision et ses raisons. Ensuite, des experts comptables examinent chaque dossier recevable. Une deuxième réunion de la commission permet d'évaluer le préjudice et décider du montant de l'indemnisation. Le commerçant peut accepter ou rejeter la décision. Dans ce dernier cas, il peut

aller au tribunal administratif.

Y a-t-il une enveloppe dévolue à ces indemnisations ?

Oui, l'enveloppe initiale était de 250 000 euros, mais elle peut être dépassée en fonction des demandes. Toutes les indemnisations n'ont pas encore été décidées, mais on va sans doute dépasser cette somme.

Combien de dossiers ont été déposés par les commerçants depuis le début des travaux Cœur de ville ?

Quarante-quatre commerçants des secteurs impactés par les travaux ont fait une demande. ■



La taille de la fontaine, qui n'était pas encore mise en eau mercredi, est souvent critiquée. Photos Melina Rigot



Quelques passants s'interrogent sur la présence de cette « ferraille rouillée » qui traverse la place en plusieurs endroits.